

MINISTÈRE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

DEMANDE D'AUTORISATION DE MONTAGE DE GRUE AUPRES DE L'AVIATION CIVILE

La demande devra être adressée 1 mois minimum avant la date de montage

par voie électronique:
snia-ouest-ads-bf@aviation-civile.gouv.fr
 ou par voie postale:
SNIA - Département Ouest
Zone aéroportuaire
CS 14321 – 44343 BOUGUENAIS CEDEX
 tél : 02 28 09 27 10

DEMANDEUR	
Nom / Société	
Adresse	
Correspondant	
N° de téléphone	
Courriel	
IMPORTANT: Si le montage d'une grue à tour nécessite une grue mobile d'une hauteur supérieure, une autorisation est également nécessaire	

CHANTIER		
Projet		
Adresse des travaux	Code postal	Commune
Cocher la case correspondant à votre projet		
Grue à tour	<input type="checkbox"/>	
Grue Mobile	<input type="checkbox"/>	
Renseigner les cases suivantes		
Date de montage (ou de début d'intervention dans le cas d'une grue mobile)		
Dans le cas d'une grue à tour, indiquer la longueur de la flèche en mètres (m)		
Dans le cas d'une grue mobile, indiquer les horaires et jours d'intervention (ex: 7h-18h lun-ven) et si hors Week-end et jours fériés		
Dans le cas d'une grue mobile, préciser si elle est à tour, télescopique, avec fléchette ou fournir une fiche technique		
Date de démontage (ou de fin de chantier dans le cas d'une grue mobile)		
Dans le cas d'établissement d'un NOTAM* (précisé dans l'avis) et si les dates de montage et démontage viennent à être modifiées, le demandeur devra impérativement en informer le SNIA-O.		
Toute soustraction à cette obligation entraîne de fait la responsabilité du demandeur en cas de collision avec un aéronef.		

* Information aéronautique pour les pilotes

Liste complète des positions des grues exprimées en degrés / minutes / secondes dans le référentiel géodésique WGS 84												
Exemple : N 43° 13' 06.25" / E 01° 33' 13.47"												
Pour vous aider à trouver les coordonnées, consultez www.geoportail.gouv.fr rubrique "outils-afficher les coordonnées" puis sélectionner "degrés sexagésimaux"												
Grue	Noms éventuels (ex G1)	Latitude				Longitude (ne pas oublier E ou O)				Altitude terrain à cet emplacement (en mètres NGF)	Hauteur sommitale de la grue (en mètres)	Altitude sommitale de la grue (en mètres NGF)
		N/S	°	'	"	E/O	°	'	"			
1		N										
2		N										
3		N										
4		N										
Joindre impérativement un plan de situation et/ou d'installation												

Le délai d'instruction commence à la réception du dossier complet

En cas de non respect, un report de la date de montage pourra être demandée